

Les usages déférentiels

Philippe De Brabanter, David Nicolas, Isidora Stojanovic, Neftali Villanueva

► **To cite this version:**

Philippe De Brabanter, David Nicolas, Isidora Stojanovic, Neftali Villanueva. Les usages déférentiels. Alban Bouvier et Bernard Conein. *L'épistémologie sociale. Une théorie sociale de la connaissance*, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, collection Raisons pratiques 17, pp.139-162, 2007. <ijn_00274756>

HAL Id: ijn_00274756

https://jeannicod.ccsd.cnrs.fr/ijn_00274756

Submitted on 21 Apr 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les usages déférentiels

Philippe De Brabanter, David Nicolas, Isidora Stojanovic, Neftali Villanueva

1. Introduction

L'objectif de notre article est de clarifier les rapports existant entre plusieurs phénomènes qui possèdent chacun certaines caractéristiques de ce qui est appelé la « déférence »¹. Nous proposerons une distinction entre la déférence linguistique, qui concerne l'utilisation du langage et le sens des mots que nous employons, et la déférence épistémique, qui concerne les raisons justificatives de nos énoncés. Dans notre étude de la déférence linguistique, nous allons distinguer deux sous-catégories : (i) la déférence par défaut, une propriété que l'on retrouve de façon générale dans l'usage du langage, et qui consiste dans le fait que les conditions de vérité de nos énoncés sont déterminées en fonction d'un paramètre de langue fourni par le contexte, et (ii) la déférence délibérée, une propriété de certains actes de langage, qui se caractérise par l'intention qu'a le locuteur d'utiliser une expression de la façon dont elle est employée dans un dialecte ou idiolecte particulier². La déférence épistémique, que nous opposerons à la déférence linguistique, présuppose, tout comme la déférence délibérée, que le locuteur ait l'intention de déférer, mais cette fois-ci, ce qui est en question n'est pas le sens des expressions employées, mais plutôt la question de savoir ce qui justifie le locuteur à faire l'affirmation qu'il fait. Enfin, nous parlerons également du phénomène de la maîtrise imparfaite, souvent associé à la déférence. Nous montrerons que ce phénomène est indépendant aussi bien de la déférence linguistique que de la déférence épistémique. Si notre analyse est correcte, plusieurs débats récents concernant la déférence seraient dus au fait que ces distinctions sont passées inaperçues.

1.1. Premier aperçu sur les variétés de la déférence linguistique

Notre taxonomie repose sur une première distinction entre la déférence linguistique et la déférence épistémique. Au sein de la déférence linguistique elle-même, nous distinguons entre la déférence par défaut et la déférence délibérée. Ces distinctions peuvent s'illustrer, en première approximation, au moyen de l'exemple de l'arthrite, dont une version avait été donnée par Burge en 1979³.

Imaginons une jeune femme qui, revenant de chez le docteur, dit à son ami « J'ai de l'arthrite ». Bien que ce ne soit pas la première fois qu'elle ait entendu parler de l'arthrite, elle n'a qu'une vague idée de ce que c'est, une idée qui ne lui permet pas de différencier l'arthrite de nombreuses autres maladies. Ainsi, cette jeune femme, en s'appuyant sur l'idée qu'elle a de l'arthrite, ne saura pas faire la distinction entre l'arthrite, la vraie, qui touche les articulations, et, par exemple, la myosite, qui affecte les muscles. Il se pourrait même que cette jeune femme soit amenée à affirmer sincèrement des choses comme

¹ Pour leurs commentaires sur une version antérieure de ce travail, nous remercions Steven Davis et Barry Smith, ainsi qu'un rapporteur anonyme.

² Par la suite, lorsque nous utiliserons les termes « déférence par défaut » et « déférence délibérée », il faudra comprendre qu'il s'agit toujours de déférence *linguistique*.

³ Nous renverrons ici à la version de ce texte reproduite dans Heil (2004).

« J'ai de l'arthrite à la cuisse ».

Pourtant, même si l'idée que cette jeune femme se fait de l'arthrite est bien pauvre et sous-déterminée, ses énoncés auront néanmoins une certaine valeur de vérité, comme l'ont défendu Burge, Putnam et les externalistes en général. Cette valeur de vérité est déterminée en faisant appel aux experts et à la communauté linguistique plus généralement, pour fixer ce qui mérite d'être appelé « de l'arthrite ». Ce phénomène extrêmement courant correspond plus ou moins à ce que nous appelons *la déférence par défaut*. La plupart du temps, un locuteur qui défère par défaut n'a pas l'intention de déférer, et la déférence par défaut n'est pas remarquée par les interlocuteurs. Ceci contraste avec ce que nous appelons la déférence délibérée. Un locuteur qui défère délibérément doit en avoir l'intention, et son intention doit être reconnue par ses interlocuteurs pour qu'il puisse être compris.

En général, la déférence délibérée implique un « changement de langue ». Le locuteur utilise une expression de la façon dont elle est employée dans un certain dialecte, sociolecte ou idiolecte. Il exploite certains aspects du contexte pour permettre à ses interlocuteurs de reconnaître son intention de déférer et d'identifier la langue en question. Voici un exemple qui illustre le phénomène de déférence délibérée. Prenons deux médecins qui travaillent avec la même infirmière, et supposons que celle-ci croie que l'arthrite est une affection inflammatoire des muscles, et ne cesse de dire aux deux médecins des choses comme « Madame Dupont souffre d'arthrite à la cuisse gauche ! ». Imaginons maintenant que l'un des docteurs ait mal aux mollets et, faisant allusion à l'infirmière ignorante, dise à son collègue « J'ai très mal aux mollets. C'est sans doute de l'arthrite ». Ici, le docteur utilise le mot « arthrite » à la manière dont l'emploie l'infirmière, pour désigner une inflammation des muscles. Il se sert du contexte pour « changer la langue » qui régit l'interprétation de ce mot. Pour résumer, la déférence délibérée est un acte intentionnel où le dialecte (ou, dans ce cas, l'idiolecte) auquel il est fait déférence doit être rendu saillant par le locuteur et identifié par son interlocuteur.

1.2. Au delà de la déférence linguistique

La déférence *épistémique* est un phénomène important, certes lié à la déférence linguistique, mais qu'il ne faut pas confondre avec celle-ci. Reprenons le cas de la jeune femme qui, revenant de chez le docteur, dit à son ami « J'ai de l'arthrite ». Pour déterminer si son énoncé est vrai ou faux, il faut d'abord déterminer la langue à laquelle les mots de son énoncé appartiennent. En français, le sens du mot « arthrite » dépend notamment des connaissances des experts médicaux de la communauté linguistique⁴. Même si cette femme utilise le mot « arthrite » juste après la consultation, il n'est pas tout à fait exact de dire qu'elle défère à son docteur en utilisant ce mot. En effet, imaginons que le docteur soit en fait un charlatan, qui croit que l'arthrite est une maladie des muscles. Quand la femme dit « J'ai de l'arthrite à la cuisse gauche », et qu'elle le dit sans l'intention de faire délibérément déférence à ce charlatan, son énoncé sera jugé faux, puisque l'arthrite est une maladie articulaire. La femme défère par défaut à la communauté linguistique des locuteurs du français, et non au docteur.

Pourtant, il existe bien un sens dans lequel la patiente qui se dit atteinte d'arthrite à la cuisse défère au charlatan. C'est en effet à son jugement qu'elle défère en estimant et en

⁴ Si l'arthrite est une « espèce naturelle », ce sens pourrait aussi dépendre de la façon dont le monde est constitué (voir section 1.3).

affirmant que ce dont elle souffre, c'est de l'arthrite. C'est ce que nous appelons la « déférence épistémique ».

Dans la suite de l'article, nous présenterons plus en détail la distinction entre la déférence par défaut et la déférence délibérée. Nous montrerons que ces deux phénomènes sont distincts et, en outre, différents de la déférence épistémique. Nous discuterons également plus en détail le phénomène de la maîtrise imparfaite. Comme nous le verrons, quelqu'un qui maîtrise mal une expression donnée n'est pas forcément obligé de déférer linguistiquement en utilisant cette expression. A vrai dire, cette personne n'a pas besoin non plus de déférer épistémiquement à qui que ce soit. Il faut donc distinguer nettement les phénomènes de la déférence par défaut, de la déférence délibérée, de la déférence épistémique et de la maîtrise imparfaite.

Avant d'entrer dans le détail de l'étude taxonomique que nous venons d'esquisser et de l'argumentation qui l'accompagne, il est utile de dire quelques mots sur l'origine de la notion de déférence et son rapport à certaines idées fondatrices du mouvement externaliste des années 1970.

1.3. Aperçu historique sur la notion de déférence et sa genèse au sein de l'externalisme

Depuis la publication des travaux fondateurs de Hilary Putnam (1975, 1988) et Tyler Burge (2004, 1986), l'une des questions principales en philosophie de l'esprit est de savoir si le contenu de nos états mentaux dépend seulement de faits qui nous concernent isolément (donc, de ce qui se passe dans notre cerveau) ou s'il dépend au moins en partie des relations que nous entretenons avec notre environnement (cf. Ludlow 1995, 67). Deux intuitions s'opposent : d'un côté, quoique nous ne maîtrisons pas tous les termes qui puissent être invoqués dans la formation de nos pensées, nous répugnons à dire qu'il nous est impossible d'avoir une pensée au sujet, par exemple, de l'aluminium, des ormes, des synecdoques, simplement parce que notre compréhension de ces termes est incomplète. D'un autre côté, il n'est pas évident de saisir comment nous parvenons à dire quoi que ce soit de vrai ou de faux lorsque nous employons des termes dont nous ne maîtrisons pas la signification. Dire quelque chose qui n'a pas de sens n'est pas dire quelque chose de faux.

Comme nous l'avons indiqué plus haut, la thèse que Putnam et Burge ont défendue est maintenant connue sous le nom d'*externalisme*. Elle a été avancée pour tenter de résoudre cette tension. Nous en esquissons ci-dessous les idées centrales. Les arguments et positions sont toutefois très complexes, et nous ne prétendons pas pouvoir leur rendre entièrement justice. De plus, tout en reconnaissant les défis que l'externalisme pose aux théories dites *internalistes* de la signification – qui postulent que les représentations mentales d'un locuteur déterminent entièrement le contenu sémantique de ses énoncés – nous ne préjugeons pas de l'impossibilité d'une réponse internaliste et ne nous estimons pas obligés de prendre une position définitive dans ce débat qui dépasse de loin le cadre de la présente étude.

1.3.1. Putnam

Dans « The meaning of 'meaning' », Putnam a soutenu que les significations linguistiques ne pouvaient tout simplement pas être « dans la tête » des locuteurs (1975, 227). Autrement dit, les représentations mentales d'un agent, qui sont fonction de ses

croyances et connaissances, ne suffisent pas à rendre compte des significations. Selon Putnam, il existe, dans l'activité langagière comme dans d'autres activités sociales, une *division du travail* entre les « experts » et les « non experts » (1975, 227ff ; 1988, 22-26). Les experts⁵ sont des usagers qui connaissent les meilleurs critères d'identification de l'extension de tel ou tel terme⁶. Sans les experts, des mots comme « orme », « arthrite », « molybdène », « chauffeuse » et de nombreux autres seraient inutilisables puisque personne ne saurait clairement à quels objets ou propriétés du monde les appliquer. C'est ainsi que, toujours selon Putnam, les experts garantissent l'existence de ces mots dans la langue commune. C'est grâce à la division du travail linguistique que les usagers ordinaires, non experts, peuvent acquérir de nouveaux mots sans devoir également acquérir toutes les connaissances permettant l'identification de leur extension. Ils sont ainsi en mesure d'employer à bon escient des mots dont ils ne connaissent pas la signification précise. En cas de doute, il sera toujours théoriquement possible de s'en remettre aux experts.

L'exemple canonique de cette situation met en jeu les ormes et les hêtres. Putnam lui-même se déclare incapable de faire la différence entre ces deux espèces : s'il sait que les ormes ne sont pas des hêtres, sa représentation mentale se réduit dans l'un et l'autre cas à « arbre à feuilles caduques ». Autrement dit, dans son esprit, le même « concept » est associé aux deux arbres. Les théories issues de la tradition frégéenne postulent ou présupposent que les significations (les *intensions*) sont des concepts, et que l'intension d'un terme détermine son extension, c'est-à-dire ce à quoi le terme s'applique. En l'occurrence, ces théories devraient conclure que, pour de nombreux usagers du français, les termes « orme » et « hêtre » sont dotés de la même intension (vu qu'ils sont associés au même concept) et, par conséquent, renvoient aux mêmes objets du monde. Putnam juge cette conclusion absurde. Et c'est pour éviter ce genre d'impasse qu'il émet l'hypothèse que la signification linguistique ne peut pas dépendre entièrement de ce qu'il y a dans l'esprit des locuteurs (voir Origgi, 2004, 179).

Poursuivant sa réflexion, Putnam est amené à proposer que la signification dépend non seulement de l'environnement social (cf. le rôle des experts) mais également, dans certains cas, de l'environnement physique. La meilleure façon d'éclairer ce dernier point est de se pencher sur les *termes d'espèces naturelles* (« natural kind terms »). Prenons le mot « or ». Il est clair que la conception que l'on se fait de l'or, ainsi que les procédures permettant de déterminer si la matière de tel objet est bien de l'or, ont fort évolué depuis l'apparition de ce mot en français il y a environ mille ans. Si la signification d'un terme comme « or » était fonction de la meilleure théorie disponible à un moment donné – c'est-à-dire des meilleurs experts –, alors, à chaque avatar de la théorie, la signification du terme changerait.

Ceci semble aberrant aux yeux de Putnam, qui estime que les Grecs de l'Antiquité, qui employaient « chrysos », voulaient déjà parler de la même chose que nous lorsque nous employons « or ». Putnam estime dès lors que la signification de mots comme « or » ou « chrysos » est restée inchangée, parce que ces termes ne cessent jamais de viser la même réalité (tant qu'ils existent dans la langue). Il conclut donc que la signification d'un terme

⁵ Ce terme n'implique ni (i) qu'il y ait quelque chose comme la « classe des experts » ni (ii) que les experts soient les mêmes pour l'ensemble des mots du lexique. Dans les « langues de culture », on pourrait aller jusqu'à identifier experts et rédacteurs des dictionnaires de référence.

⁶ Les discussions philosophiques en rapport avec la déférence sémantique se restreignent aux termes dotés d'une extension.

d'espèce naturelle se détermine en fonction de cette réalité, et plus généralement de l'environnement physique (1988, 30ff). Cette position, qui veut qu'une partie des intensions se trouve *dans la nature*, peut heurter certaines intuitions, mais son attrait est réel dès lors que l'on s'interroge sur le nombre de fois où la signification de mots tels que « air », « eau », « feu », « peau » aurait changé si celle-ci dépendait des connaissances théoriques, même des plus experts d'entre nous.

1.3.2. Burge

Dans ses travaux sur la déférence, Burge a adopté des positions comparables à Putnam, mais qui mettent davantage l'accent sur le rôle de l'environnement social (d'où *l'externalisme social*) et qui sont plus radicales. Selon lui, c'est non seulement le contenu de nos énoncés, mais aussi celui de nos pensées qui dépend de l'environnement. Le contenu d'une pensée consiste, en gros, en des concepts articulés les uns aux autres. Là où Putnam affirmait qu'il n'avait qu'un seul concept pour les ormes et les hêtres, concept inapte à fixer la signification des termes qui désignent ces arbres, Burge dit que Putnam a bien deux concepts, mais qu'il est incapable de les différencier, parce qu'il n'en a qu'une *compréhension* ou *conception partielle*. Alors que Putnam croit penser la même chose quand il se dit « Les ormes sont des arbres à feuilles caduques » et « Les hêtres sont des arbres à feuilles caduques », il a en réalité, nous dit Burge, deux pensées différentes : le contenu de la première comporte le concept d'ORME, celui de la seconde le concept de HETRE.

Certains auteurs pensent, contre Burge, que ce qu'il faut dire, c'est que Putnam ne possède ni le concept d'ORME ni celui de HETRE. Peut-être a-t-il un concept plus général (moins déterminé), un concept qui ne correspond à aucun mot de la langue, quelque chose comme ORMHETRE. Un problème se pose toutefois si, pour attribuer une certaine pensée à Putnam, nous disons :

(1) Putnam pense qu'il y a plus d'ormes que de hêtres en Nouvelle-Angleterre.

Si chacun des termes « ormes » et « hêtres » fait référence non pas à des ormes et des hêtres respectivement, mais à l'extension du concept putnamien d'ORMHETRE, nous semblons attribuer à Putnam une pensée contradictoire (qu'il y a plus d'ormhêtres que d'ormhêtres), une pensée telle que n'en peut concevoir qu'un agent irrationnel.

Burge (2004, 450) avance un autre argument ingénieux à l'encontre de ses détracteurs. Revenons à l'exemple de l'arthrite. Imaginons un patient qui, souffrant déjà d'arthrite au genou, ressent des douleurs similaires à la cuisse. Il va voir son médecin et lui dit :

(2) J'ai de l'arthrite à la cuisse.

Ce patient a une conception de l'arthrite qui est plus large que celle de la profession médicale (et, par extension, de sa communauté linguistique), puisqu'il croit que l'arthrite est une maladie rhumatoïde susceptible d'affecter tant les ligaments et muscles que les articulations ; en réalité, elle ne touche que ces dernières. Alors que Burge soutiendrait que ce patient a bel et bien des pensées au sujet de l'arthrite (au sens strict), certains de ses adversaires diraient au contraire que le contenu de ses pensées met en jeu un autre concept, plus étendu, appelons-le THARTHRITE. Voici maintenant l'argument de Burge : il semble que, malgré sa compréhension inexacte, notre patient réussit à former au sujet de l'arthrite des pensées et des énoncés qui sont parfaitement vrais. Ainsi, il pense que son père souffrait d'arthrite, que lui-même a de l'arthrite au genou, que les personnes âgées souffrent plus d'arthrite que les jeunes, que l'arthrite peut faire très mal, etc. S'il

n'exprimait que des pensées de ce genre, personne ne songerait à lui attribuer des croyances au sujet d'autre chose que l'arthrite. Qu'il soit en outre capable de partager et d'échanger des pensées vraies en employant le mot « arthrite » semble confirmer que c'est d'arthrite qu'il parle, et pas de tharthrite. Le fait que sa conception inexacte l'amène parfois à produire des énoncés faux (« J'ai de l'arthrite à la cuisse ») doit-il nous inviter à réviser les contenus mentaux que nous lui attribuions tant que sa conception imparfaite n'était pas apparente ? Une telle révision risquerait de nous entraîner sur une pente glissante, s'il est vrai, comme le soutient Burge (2004, 440), que nous avons tous une compréhension fragmentaire de nombreux termes que nous utilisons néanmoins couramment. Sauf à penser que nos conversations sont très souvent des dialogues de sourds (à notre insu, qui plus est), la solution proposée par Burge a beaucoup d'attrait.

Envisageons enfin la manière dont les positions de Burge et de ses adversaires éclairent les conditions de vérité des énoncés contenant des termes mal maîtrisés. Commençons par (2). On peut aisément imaginer que le docteur corrige son patient et que celui-ci acquiesce à cette rectification. Ceci indiquerait que tous deux s'accordent pour dire que (2) était faux : l'arthrite étant une maladie des articulations, la proposition selon laquelle un sujet a de l'arthrite à la cuisse ne peut être que fausse. Or, si, comme l'adversaire de Burge, nous estimons que le patient parlait de tharthrite et pas d'arthrite, alors il nous faut réviser ce jugement et dire que (2) est vrai (puisque la tharthrite est une affection rhumatoïde sans localisation précise). Imaginons maintenant que le patient ait une conception de l'arthrite qui soit à certains égards plus *étroite* que la conception standard. Par exemple, il croit que l'arthrite ne frappe jamais les personnes de moins de quarante ans (= la proposition *q*). S'il dit *q*, il se trompe, semble-t-il. Mais, dans la version qui veut qu'il parle de tharthrite, il dit le vrai, puisque ce sont alors ses représentations mentales à lui qui déterminent quel concept intervient dans le contenu de sa pensée⁷.

2. La déférence linguistique

L'idée de déférence est sous-jacente dans les travaux de Putnam et Burge même si l'un et l'autre utilisent très peu ce terme. Lorsqu'ils abordent l'externalisme social, ils se plaisent à souligner que le « locuteur ou penseur moyen » peut être amené à s'en remettre aux experts (s'appuyer sur eux, se référer à eux) pour décider si tel anneau est bien en or ou si tel arbre est un orme ou un hêtre. Et ils notent également que la plupart d'entre nous serions prêts, dans des cas difficiles, à laisser corriger notre usage incorrect d'un terme que nous maîtrisons mal.

Toutefois, il s'agit ici d'une déférence épistémique plutôt que linguistique (voir la section 3.2 infra). En effet, il est question de personnes qui fondent leurs *jugements* sur celui d'un tiers considéré comme plus compétent ; on a peu affaire à des locuteurs qui demandent qu'on leur explique « la bonne signification » d'un terme. Bien sûr, la déférence épistémique a des conséquences sémantiques, c'est l'essence même de la division du travail linguistique : pour une communauté donnée de locuteurs, ce sont les experts (et parfois le monde) qui fixent la signification de nombreux termes. Mais, avant les travaux de Recanati (1997, 2000, 2001), la traduction de la thèse externaliste dans les termes d'un

⁷ Bilgrami (1992, 68-69) propose une réponse à ce type d'arguments et, de manière plus générale, attaque l'externalisme social de Burge ; cf. aussi Bach (1988) et Chomsky (2000, surtout ch. 6 et 7). Pour une étude approfondie de la déférence dans le cadre fixé par Burge, voir Davis (2000). Pour une utile introduction à l'externalisme et la déférence, voir Jacob (2004, 202-209) et Origgi (2004). Pour des arguments contre la compatibilité de l'externalisme social et de l'externalisme physique, voir Liu (2002).

mécanisme de déférence *linguistique* n'avait pas été opérée. Dans cette section, nous empruntons en quelque sorte la voie ouverte par Recanati. Pour simplifier les choses, nous étudierons la déférence seulement sur l'arrière-plan de la thèse de l'externalisme social, pas sur celui de l'idée putnamienne de l'externalisme physique : il sera donc toujours question d'« experts ». Notons néanmoins que notre théorie n'est pas incompatible avec l'externalisme physique et rappelons que nous ne préjugeons pas de la possibilité d'une réinterprétation *internaliste* de nos travaux.

Nous soutiendrons que la *déférence par défaut* est impliquée dans chaque acte de communication. Tout énoncé est, par défaut, interprété relativement à une certaine langue, que nous appellerons la « langue source ». La déférence par défaut a lieu sans que le locuteur ait l'intention de déférer. La *déférence délibérée*, au contraire, est un acte intentionnel du locuteur. Le locuteur vise une valeur particulière du paramètre de langue et exploite le contexte pour aider son interlocuteur à identifier quelle est la valeur de ce paramètre. Dans cette section, nous allons illustrer la distinction avec quelques exemples, ce qui nous permettra d'aboutir à un panorama théorique plus complet. Concernant la déférence délibérée, nous montrerons notamment que, bien qu'un locuteur fasse typiquement déférence à un autre idiolecte ou dialecte que le sien, il peut aussi déférer délibérément à sa propre langue.⁸

La distinction entre la déférence par défaut et la déférence délibérée ne doit pas être confondue avec d'autres distinctions. La déférence délibérée est intentionnelle, et par conséquent consciente : un locuteur qui défère de façon délibérée doit être conscient de ce qu'il fait. Mais il ne s'ensuit pas que la distinction délibéré/par défaut correspond nécessairement à la distinction conscient/inconscient, car un locuteur qui défère par défaut *peut* en être tout à fait conscient. Une autre confusion possible consisterait à caractériser la déférence par défaut comme sémantique et la déférence délibérée comme pragmatique. Avec la déférence par défaut, la valeur de vérité de l'énoncé contenant l'expression déférentielle dépendrait de la langue source fournie par le contexte. Avec la déférence délibérée, le locuteur se contenterait de communiquer son intention d'employer une expression de la manière dont elle est utilisée par une autre personne, sans que ceci modifie les conditions de vérité de l'énoncé. Cependant, selon nous, la valeur de vérité de l'énoncé est en jeu dans tous les cas de déférence.

2.1. La déférence par défaut

Revenons au cas de la jeune femme qui, après avoir consulté un docteur et être rentrée chez elle, dit à son ami : « J'ai de l'arthrite à la cuisse ». Intuitivement, les conditions de vérité de son énoncé impliquent l'arthrite, et non pas une autre maladie. Puisqu'il est impossible d'avoir de l'arthrite à la cuisse, cette femme énonce quelque chose de faux. Les gens disent souvent des choses fausses quand ils utilisent des mots qu'ils ne comprennent pas complètement. C'est un phénomène largement répandu, que Brian Loar

⁸ Pour répondre à une préoccupation exprimée par un rapporteur, nous ne voulons pas dire que le locuteur qui défère par défaut pour la signification d'un mot *m* emploie ce mot de manière non-intentionnelle. Il est clair que la jeune femme qui utilise « arthrite » a l'intention de référer à une maladie qu'elle croit être de l'arthrite. En revanche, elle n'a pas, en général, l'intention explicite de déférer, c'est-à-dire de s'en remettre aux experts de sa communauté linguistique. Ceci signifie également qu'elle n'a pas l'intention de rendre manifeste à son interlocuteur la langue par rapport à laquelle tel ou tel mot doit être interprété sémantiquement : cette langue est la plupart du temps manifeste aux interlocuteurs sans que le locuteur ait formé l'intention de la rendre manifeste. Nous revenons sur cette différence en 2.2.1.

a appelé « l'erreur due à la mécompréhension » (Loar 1990).

Les externalistes ont employé des cas comme celui-ci pour montrer que le sens d'un terme ne peut être identifié aux descriptions accessibles à un locuteur de la communauté linguistique. Car ces descriptions peuvent, comme ci-dessus, être incompatibles avec les conditions de vérité de l'énoncé où le terme apparaît. L'erreur due à la mécompréhension est possible parce que les termes employés font une contribution sémantique à l'énoncé qui est fixée par les conventions de la communauté linguistique. Celles-ci reflètent les connaissances sur le monde possédées par la communauté. Ainsi, dans le cas de l'énoncé « J'ai de l'arthrite à la cuisse », les mots employés par la jeune femme acquièrent leur valeur sémantique à travers les experts de la communauté. L'arthrite est une maladie des articulations et ne peut affecter les muscles. Ce qui est exprimé par cet énoncé ne saurait donc être vrai.

Le processus qui vient d'être décrit est ce que nous appelons la déférence par défaut. A chaque fois qu'un énoncé est produit, le contexte de l'énonciation sélectionne la langue source, la langue à laquelle appartiennent les termes de l'énoncé. Dans les cas de maîtrise imparfaite d'un terme donné, ce sont les experts la communauté des locuteurs de la langue source qui, en fin de compte, déterminent ce à quoi le terme s'applique correctement.

2.1.1. *A qui défère-t-on quand on défère par défaut ?*

Pour clarifier le rôle de la langue source dans la déférence par défaut, nous pouvons utiliser l'opérateur déférentiel défini par Recanati (2000, 270-74). En s'en servant pour analyser ce que dit la jeune femme à son retour de chez le médecin – appelons-la « Mireille » –, nous obtenons la représentation suivante (« D » symbolise l'opérateur, l'indice qui le suit spécifie à qui il est fait déférence, et l'expression entre parenthèse indique ce sur quoi porte l'opérateur) :

(3) J'ai de la D_{experts} (arthrite) à la cuisse.

' D_{experts} (arthrite)' est une expression complexe qui résulte de l'application de l'opérateur déférentiel à l'occurrence d'« arthrite ». La valeur sémantique de cette expression complexe est la maladie appelée « arthrite » par la communauté linguistique des locuteurs du français. L'énoncé dont la représentation est donnée en (3) est donc faux.⁹

Ici, nous pouvons également supposer que le médecin que la femme a consulté fait partie des experts. Par conséquent, il n'y aura pas de différence au niveau des conditions de vérité si, au lieu de (3), on donne la représentation suivante de ce que Mireille a dit :

(4) J'ai de la D_{docteur} (arthrite) à la cuisse.

Mais tel n'est pas toujours le cas, comme nous allons maintenant le voir. Imaginons que l'homme que la femme a consulté n'est pas un vrai docteur, mais un fou déguisé en docteur. Ce charlatan croit qu'avoir de l'arthrite n'est rien d'autre qu'avoir une gueule de

⁹ Par souci de clarté, précisons que l'usage que nous faisons de l'opérateur déférentiel n'entraîne nullement que la plupart des énoncés que nous produisons soient métalinguistiques. La proposition exprimée par Mireille contient le concept d'arthrite, pas le concept déférentiel de D_{experts} (arthrite). Ce concept déférentiel n'intervient qu'au niveau de ce que David Kaplan appelle le caractère d'une expression. Pour faire simple, le caractère correspond en général à la signification linguistique. Pour une expression référentielle, donc, le caractère est ce qui, étant donné un contexte d'énonciation, va permettre d'attribuer un contenu (une valeur sémantique) à une expression. Ce contenu, lui, n'est pas métalinguistique.

bois. Discutant avec Mireille, il en vient, de façon surprenante, à penser que le mal dont elle souffre est une gueule de bois. Ce qu'il exprime en lui disant « Vous avez de l'arthrite », car le mot « arthrite » lui paraît plus savant. Voyons maintenant ce qui se passe lorsque Mireille, revenant de chez le docteur, appelle son employeur et lui dit : « Je dois prendre un congé. J'ai de l'arthrite ».

La représentation suivante de ce que Mireille dit serait inadéquate :

(5) J'ai de la $D_{\text{charlatan}}$ (arthrite).

En effet, en parlant à son employeur, Mireille a exprimé une proposition qui est vraie si et seulement si elle a de l'arthrite, la vraie, qui est une maladie des articulations, et non pas simplement une gueule de bois. Si Mireille ne souffre pas d'arthrite, mais a simplement abusé de l'alcool la veille, ce que Mireille dit à son employeur est faux, alors que les conditions de vérité que prédit la représentation en (5) rendraient son énoncé vrai.

La contribution sémantique du mot « arthrite » est fixée par défaut par les conventions de la communauté linguistique des francophones. Elle est indépendante de ce que croit le faux docteur. Certes, comme nous le verrons plus tard, la femme fait déférence de façon *épistémique* à ce charlatan : elle fait déférence à son *jugement*. Mais la langue source du dialogue entre Mireille et son employeur est fixée par défaut comme étant le français (et non pas l'idiolecte du charlatan). Si bien que la proposition exprimée par Mireille lorsqu'elle dit « J'ai de l'arthrite » n'est pas (5), mais (6) ci-dessous :

(6) J'ai de la D_{experts} (arthrite).

De même, lorsque Mireille dit « J'ai de l'arthrite à la cuisse », la représentation correcte de ce qu'elle dit est (3) plutôt que (4), même si, dans ce premier cas, les deux représentations prédisent la même valeur de vérité.

Ceci montre que la déférence par défaut n'est pas la déférence à la personne dont on a hérité une expression, que cette personne sache appliquer l'expression correctement ou non. La déférence par défaut est, dans le cas normal, la déférence aux experts de la communauté linguistique, à ceux qui savent vraiment ce que le mot « arthrite » veut dire en français.

2.1.2. *Déférence par défaut à un dialecte ou un idiolecte*

Mentionnons ici brièvement que la déférence par défaut n'est pas toujours une déférence à une « langue reconnue », comme le français. Un locuteur peut également faire déférence par défaut à un dialecte, voire à un idiolecte partagé par seulement quelques personnes. Imaginons que deux sœurs, Natalya et Olga, aient été élevées dans une région très isolée. Leurs interactions langagières se limitent à leurs parents. Ceux-ci parlent un idiolecte qui est comme le français, excepté sur un point : ils utilisent le mot « pomme » pour désigner les poires, et le mot « poire » pour désigner les pommes. Dans de telles circonstances, la communauté linguistique des sœurs se réduit à elles-mêmes et leurs parents. Les experts de cette communauté sont les parents. Si bien que lorsqu'elles parlent, les sœurs font déférence par défaut à leurs parents pour déterminer ce à quoi s'appliquent les termes de leur idiolecte. Ceci vaut pour tous les mots de la langue, y compris les mots « pomme » et « poire ». Si donc Natalya dit à Olga « Il y des pommes sur la table », la proposition qu'elle exprime est :

(7) Il y a des D_{parents} (pommes) sur la table.

Autrement dit, elle exprime la proposition que l'énoncé suivant exprimerait en français :

(8) Il y a des poires sur la table.

2.2. La déférence délibérée

Après nous être penchés sur une forme de la déférence linguistique qui s'applique à tout acte de communication, nous allons à présent nous tourner vers une autre forme, qui, elle, nécessite une intention communicative particulière du locuteur.

Revenons au cas de Mireille, et supposons qu'elle s'est aperçue des divagations du charlatan qui croit qu'avoir de l'arthrite, c'est avoir une gueule de bois. Elle en a parlé à son ami, Jean. Ils aiment l'histoire, qui les fait rire, et ils se la répètent de temps à autre. Un soir, ils font la fête et boivent un peu trop. Le lendemain matin, inévitablement, Mireille ne se sent pas très bien. Elle dit à Jean :

(9) Jean, j'ai une mauvaise arthrite. Est-ce que tu peux tirer les rideaux et me donner une aspirine ?

En disant « j'ai une mauvaise arthrite », Mireille emploie intentionnellement le mot « arthrite » à la manière du charlatan, pour dire qu'elle a une gueule de bois. Elle exploite le contexte pour rendre manifeste la langue vis-à-vis de laquelle le terme « arthrite » doit être interprété. Elle provoque ainsi un changement de langue au cours de l'interprétation de l'énoncé. La langue source dans laquelle l'énoncé doit être interprété par défaut est le français. Tous les mots de « j'ai une mauvaise arthrite » doivent ainsi être interprétés comme étant des mots du français, sauf le terme « arthrite » qui doit être interprété comme faisant partie d'une autre langue, la *langue cible*, qui est, en l'occurrence, l'idiolecte du charlatan. Le contexte dans lequel l'énoncé est prononcé permet à Jean de saisir l'intention de Mireille. Jean est notamment aidé par le fait qu'une proposition sans aucune pertinence serait exprimée par Mireille si le terme « arthrite » était interprété comme un mot du français, plutôt que comme un mot de l'idiolecte du charlatan.

Ce que Mireille exprime, et ce que Jean comprend, peut ainsi se représenter de la manière suivante :

(10) Mireille a une mauvaise $D_{\text{charlatan}}$ (arthrite).¹⁰

L'énoncé (9), dont les conditions de vérité sont représentées en (10), est un cas paradigmatique de déférence délibérée. Il présente les caractéristiques suivantes : (i) le locuteur *choisit* de faire déférence pour l'interprétation de certains des termes qu'il emploie ; (ii) le locuteur défère à *l'idiolecte d'une certaine personne* ; (iii) la déférence prend la forme d'un *changement de langue* qui exploite certaines caractéristiques du *contexte* dans lequel l'énoncé est prononcé.

Comme nous l'avons montré dans une version précédente de ce travail (De Brabanter et al. 2005), tout cas de déférence délibérée ne possède pas nécessairement ces trois caractéristiques ; celles-ci ne sont que des caractéristiques paradigmatiques de la déférence délibérée. Ici, nous nous contenterons de montrer qu'il peut y avoir déférence délibérée sans changement de langue.

¹⁰ Comme le signale un rapporteur, on peut être tenté de donner de cet exemple une tout autre analyse, une analyse qu'on pourrait qualifier de gricéenne : Mireille aurait littéralement *dit* qu'elle avait de l'arthrite et, simultanément, *voulu dire* qu'elle avait la gueule de bois. Plutôt que de modifier les conditions de vérité de l'énoncé, la touche d'humour de Mireille déclencherait donc le calcul d'une implicature conversationnelle. Nous n'avons pas le temps de développer ce point ici, mais De Brabanter (2006, 400f) présente des arguments qui diminuent fortement l'attrait de la solution gricéenne.

2.2.1. *Déférence délibérée à la langue source*

Supposons que Marie, jeune personne sans formation médicale, soit amenée, dans le cadre d'une journée de formation sur « les droits des patients », à visiter un service de cancérologie¹¹. Après une conférence sur les différents types de cancers, Marie et ses collègues sont invités à rencontrer des patients souffrant d'un cancer de la peau. Un médecin leur explique de quelle affection précise souffre chaque patient.

Pendant une pause, Marie partage son expérience avec d'autres participants et tente de déterminer avec précision contre quel cancer lutte le dernier patient rencontré. À un moment donné, elle se hasarde à dire :

(11) Je ne pense pas qu'il souffre d'un « mélanome », mais plutôt d'un « carcinome spinocellulaire ».

L'emploi de guillemets sert à signaler que Marie a prononcé le nom de ces maladies avec une intonation particulière. Elle aurait tout aussi bien pu recourir à un commentaire métalinguistique :

(12) Ce serait plutôt un carcinome spinocellulaire, comme dit le professeur Muche.

On pourrait être tenté de dire que (11) et (12) illustrent la déférence par défaut. En effet, Marie ne s'y connaît pas en cancérologie, et c'est pour cette raison qu'elle défère. Pourtant, nous soutiendrons que nous avons bien affaire à un cas de déférence délibérée, précisément parce que Marie a eu recours à une intonation particulière ou un commentaire métalinguistique. Ces signaux montrent qu'elle est consciente de sa maîtrise imparfaite. Mais pareille conscience ne suffit pas à prouver qu'il y a déférence délibérée. Ce qui est décisif, c'est que Marie utilise ces signaux pour rendre manifeste la dimension déférentielle de ses intentions communicatives. Lorsqu'un locuteur défère par défaut, en revanche, l'acte de déférence n'est pas signalé, parce qu'il n'entre *pas* dans ses intentions communicatives (c'est bien en cela qu'il s'agit de déférence *par défaut*).

Mais à qui Marie défère-t-elle ? Le contexte pourrait suggérer que Marie défère aux cancérologues qui ont assuré la journée de formation. Pourtant, comme nous le verrons à la section 3, c'est *épistémiquement* que Marie défère à ces médecins. Elle s'en remet à leur compétence et à leur jugement quand il s'agit de diagnostiquer de quel cancer souffre un patient. En revanche, d'un point de vue sémantique, Marie défère à la communauté des locuteurs du français standard. Ceci se vérifierait immédiatement s'il apparaissait que le professeur Muche attribue un sens même légèrement déviant à « carcinome » : ce n'est pas ce sens-là qui entrerait dans les conditions de vérité de (11) et (12), mais la signification conventionnelle du terme en français.

Plus haut, nous avons vu que les cas paradigmatiques de déférence délibérée possèdent trois caractéristiques, l'une d'entre elles faisant intervenir un changement de langue, à savoir, une transition de la langue *source* de l'énoncé vers une langue *cible*. Il apparaît ici que cette caractéristique n'est pas une propriété nécessaire de la déférence délibérée. Nous proposons donc de caractériser la déférence délibérée de façon plus générale :

L fait un acte de déférence délibérée si et seulement si :

(a) S prononce un énoncé E ;

(b) S exploite certaines propriétés du contexte pour rendre saillant un paramètre de langue L pour l'interprétation de E ou de certaines parties de E ;

¹¹ Une autre version de cet exemple est discutée dans De Brabanter (2006).

(c) S tient à ce que son exploitation des propriétés du contexte (comme indiqué en (b)) soit reconnue par son interlocuteur comme faisant partie de ses intentions.

Cette définition ne requiert pas qu'il y ait changement de langue. Mais elle est bien sûr compatible avec les cas paradigmatiques, où le paramètre de langue L est différent de la langue source dans laquelle le reste de l'énoncé doit être interprété.

3. Au delà de la déférence linguistique

Le phénomène de déférence intéresse non seulement les sciences du langage, mais aussi, voire davantage, les sciences sociales, et notamment l'épistémologie. Nous nous tournons à présent vers deux notions particulièrement importantes, celles de *déférence épistémique* et de *maîtrise imparfaite*. La déférence épistémique doit être nettement distinguée de la déférence linguistique, et la discussion par laquelle nous commençons a précisément pour but de justifier cette distinction. Ensuite, nous montrerons que les notions de *déférence épistémique* et de *ressources épistémiques*, quoique étroitement liées, ne doivent pas être confondues. Enfin, dans la section 4, nous étudierons le phénomène de la *maîtrise imparfaite*, qui est encore un phénomène bien distinct du phénomène de déférence, qu'elle soit linguistique ou épistémique.

3.1. La déférence épistémique

Il est généralement admis qu'un grand nombre de nos connaissances sont acquises de manière déférentielle, par *témoignage*. Mais le domaine de la connaissance n'est pas le seul à être touché par le phénomène de la déférence. Car il en est de même dans le domaine de la croyance. Un grand nombre de nos croyances, y compris celles qui guident nos actions, sont également acquises de manière déférentielle. Prenons le cas d'une personne atteinte d'une maladie rare, qui se rend chez plusieurs spécialistes afin de recueillir plusieurs avis avant de se soumettre à tel ou tel traitement particulier. Chacun parmi ces spécialistes lui donnera son propre avis, qui dépendra des données qu'il possède, de son expérience et de tant d'autres choses. Si les avis divergent, le malade va devoir prendre une décision, et trancher entre ces différents avis pour décider lequel considérer comme étant le plus fiable. Les croyances du malade au sujet de sa maladie, sur lesquelles il s'appuiera dans ses délibérations et ses actions, ont donc été acquises, du moins en grande partie, de manière déférentielle, en faisant déférence aux spécialistes auxquels il se fie.

Dans ce qui suit, on s'intéressera surtout à ces cas de déférence épistémique où l'on est en présence d'un acte d'*assertion*, car c'est surtout dans ces cas-là qu'il y a le risque de confondre la déférence épistémique avec la déférence linguistique.

On dira qu'une personne qui produit une assertion défère de manière *épistémique* lorsqu'elle appuie son affirmation, en partie ou entièrement, sur le jugement d'une autre personne. Typiquement, une personne qui affirme être atteinte d'arthrite défère épistémiquement au docteur qui a posé le diagnostic, lequel elle considère comme fiable. Nous allons maintenant montrer que ce phénomène de déférence épistémique est non seulement distinct, mais aussi *indépendant* de la déférence linguistique. Nous montrerons aussi que la déférence épistémique ne peut pas être analysée au moyen de la seule notion de ressources épistémiques, même s'il existe une corrélation intéressante.

3.2. Déférence épistémique et déférence linguistique

Tandis que la déférence linguistique intervient dans le processus visant à déterminer la signification d'une expression donnée, il y a déférence épistémique lorsqu'une personne s'en remet à une autre personne concernant un jugement donné¹². Nous soutenons que la question de savoir si un locuteur qui produit une assertion défère épistémiquement ou non, est indépendante de la question de savoir si ce locuteur défère délibérément ou par défaut concernant l'usage et la signification des expressions employées dans l'assertion.

3.2.1. Déférence épistémique et déférence linguistique par défaut

Tout d'abord, il n'est pas difficile de s'apercevoir que la déférence linguistique par défaut doit être indépendante de la déférence épistémique. Comme nous avons pu le voir, la déférence par défaut est un phénomène omniprésent. Il n'existe pas d'énoncé qui ne fasse intervenir une forme de déférence par défaut. Par contre, la déférence épistémique n'a lieu que lorsque l'on décide de faire reposer les raisons justificatives sous-jacentes à un jugement sur les jugements faits par d'autres personnes.

Il n'est donc guère surprenant que la déférence par défaut puisse être ou ne pas être accompagnée de la déférence épistémique. Par exemple, considérons Marc qui se rend chez le docteur, qui lui dit : « Vous avez une myosite ». Marc ne sait pas ce qu'est une myosite. Tout ce qu'il sait, c'est que la myosite est quelque chose qui doit avoir un rapport avec la douleur qu'il ressent dans ses mollets. Suite à cette visite, Marc téléphone à son employeur :

(13) J'ai une myosite. Rien de très grave. Il faut simplement que je me repose pendant quelques jours.

En disant ceci, Marc fait déférence par défaut à la communauté linguistique concernant la signification du mot « myosite ». Ce que Marc dit n'est vrai que si Marc a une inflammation des muscles, car c'est ce qu'est une myosite¹³. En même temps, Marc défère épistémiquement à son docteur, car il se fie à son diagnostic. Par contre, lorsque Marc dit qu'il ressent une douleur très aiguë dans les mollets, il n'est certainement pas en train de déférer épistémiquement à son docteur. Car personne n'est mieux placé que Marc lui-même pour savoir si Marc a mal aux mollets. Cependant, même quand il dit avoir mal aux mollets, Marc fait toujours déférence par défaut à la communauté linguistique. Car, la valeur sémantique des expressions « avoir mal », « mollet », etc., dépend bel et bien d'un paramètre de langue, nécessaire pour déterminer ce que ces mots signifient.

3.2.2. Déférence épistémique et déférence linguistique délibérée

Nous allons à présent voir que la déférence épistémique doit être distinguée de la déférence délibérée.

Reprenons l'exemple (9). Après une soirée un peu arrosée, Mireille dit à Jean :

¹² Origgi (2004) fait aussi cette distinction.

¹³ Dans le cas de Marc téléphonant à son employeur, il est assez clair que le paramètre pertinent pour établir la valeur sémantique du mot « myosite » est la communauté linguistique toute entière, plutôt que le seul docteur que Marc vient de voir. Il ne faut cependant pas exclure a priori le cas où, en disant qu'il a une myosite, Marc fait déférence par défaut à l'idiolecte de ce docteur. Si le docteur pense, à tort, que la myosite est une infection des vaisseaux sanguins, il est possible d'imaginer un contexte pour ainsi dire *pathologique*, où ce que dit Marc en disant « J'ai une myosite » n'est vrai que si Marc a ce que le mot « myosite » désigne dans l'idiolecte du docteur, c'est-à-dire une infection des vaisseaux sanguins.

(9) Jean, j'ai une mauvaise arthrite. Est-ce que tu peux tirer les rideaux et me donner une aspirine ?

Mireille défère ici délibérément au charlatan, et exploite la définition très particulière que celui-ci donne au mot « arthrite », pour faire comprendre à Jean qu'elle a une gueule de bois. Mais Mireille ne fait pas déférence épistémique au charlatan. Ce qu'elle affirme, elle ne l'affirme qu'en se fondant sur son propre jugement.

Considérons maintenant un cas un peu plus compliqué, celui des deux docteurs qui travaillent avec une infirmière qui croit que l'arthrite est une inflammation des muscles (cf. section 1.1). Les docteurs emploient parfois le mot « arthrite » pour désigner la myosite, en se moquant ainsi de l'infirmière. Mais supposons que l'un des deux docteurs ait consulté un spécialiste au sujet d'une douleur aiguë dans les mollets, spécialiste qui lui a dit qu'il devait s'agir d'une myosite. Ayant pris connaissance de ce diagnostic, et de retour à son propre hôpital, il dit à son confrère :

(14) C'est bien de l'arthrite que j'ai dans les mollets.

En disant ceci, le docteur défère délibérément à l'infirmière ignorante pour ce qui est de la signification du mot « arthrite », en sorte que ce qu'il dit n'est vrai que si c'est une *myosite* qu'il a dans les mollets. Cependant, le docteur défère de façon épistémique au spécialiste qu'il vient de consulter.

Ces exemples montrent que la déférence épistémique et la déférence linguistique sont des phénomènes distincts et indépendants.

3.3. Déférence épistémique et ressources épistémiques

Certains des exemples que nous venons de voir pourraient suggérer que la déférence épistémique se produit dans les cas où une personne n'a que des ressources épistémiques insuffisantes pour lui permettre d'effectuer un jugement par ses propres moyens. Il est vrai que la déférence épistémique est souvent due à un manque de ressources adéquates qui permettraient de poser un bon jugement. Si les ressources épistémiques que nous possédons ne nous permettent ni d'affirmer ni de nier une proposition p , et si quelqu'un de suffisamment fiable nous affirme que p est le cas, nous devenons capables d'affirmer nous-mêmes que p est le cas, en nous appuyant sur le jugement et le témoignage de la personne qui nous a appris que p .

Pourtant, le manque ou la pauvreté des ressources épistémiques n'est une condition ni suffisante ni nécessaire à la déférence épistémique. Quelqu'un qui est en possession de toutes les ressources et de toutes les données épistémiques envisageables peut tout de même décider de se fier au jugement d'autrui. Imaginons un docteur qui se trouve être le plus grand expert en matière d'arthrite, mais qui manque de confiance en lui-même. Il est plausible de dire que, du moins dans certains cas, lorsque ce docteur dit à un patient « Vous avez de l'arthrite », il va déférer épistémiquement à ses confrères qui auraient pris connaissance du dossier de ce patient. Même si le docteur possède tout ce qu'il faut pour poser le jugement que son patient a de l'arthrite, il peut néanmoins déférer épistémiquement.

Pour prendre un cas encore plus extrême, imaginons que Naïma soit un véritable génie de la physique dont les recherches permettent de montrer comment aboutir à la fusion à froid. Un jour, son directeur de laboratoire, qu'elle admire et respecte profondément, lui dit : « Tu perds ton temps. Crois-moi, la fusion à froid est une chose impossible ! » En raison du manque de confiance en soi et de l'incertitude qui tourmentent parfois les

jeunes chercheurs, Naïma sera prête à acquiescer à l'affirmation que la fusion à froid est impossible, et elle déférera épistémiquement à son directeur, alors même que les ressources épistémiques dont elle-même dispose lui permettent de déduire le contraire, à savoir que la fusion à froid est bel et bien possible.

4. La maîtrise imparfaite

Dans cette dernière partie de notre article, nous allons montrer que la question de savoir à quel point une personne maîtrise un terme donné est elle aussi orthogonale à la question de savoir si cette personne défère, de quelque façon que ce soit, en employant ce terme.

4.1. Maîtrise d'un terme et information contenue dans le concept associé

Différents philosophes pensent qu'il existe des concepts et que les concepts ressemblent à des fichiers mentaux, dans lesquelles on enregistre et garde de l'information. Considérons, par exemple, le concept que Camélia possède au sujet d'un individu particulier, disons, au sujet du philosophe François Recanati. Son concept contient principalement trois sortes d'information. Il y a l'information *perceptuelle*, telle l'information que l'individu concerné par ce concept se trouve là, devant elle, en train de parler, et qu'elle est en train d'avoir une expérience audio-visuelle de sa présence. Ensuite, il y a l'information *descriptive générale*, telle l'information que l'individu en question est l'auteur de plusieurs ouvrages, que ses travaux portent sur les questions de signification, de référence, etc. Enfin, il y a l'information *métalinguistique*, telle l'information que cet individu porte le nom « François Recanati ».

Nos concepts qui concernent des universaux sont également constitués, en général, de ces trois sortes d'information. Prenons le concept d'eau que possède Camélia. Comme information perceptuelle, il y a l'information que c'est ce liquide qu'elle est en train de boire, et qui lui procure telle et telle sensation gustative (même si l'on dit souvent que l'eau n'a pas de goût). Comme information *descriptive générale*, il y a l'information que la molécule qui constitue l'eau est H_2O , que l'eau bout à $100^{\circ}C$, etc. Enfin, son concept contient aussi de l'information *métalinguistique*, à savoir que la substance en question s'appelle « eau » en français, « water » en anglais, ou encore « aqua » en latin.

Cependant, les concepts que nous associons aux termes comme « arthrite », « hêtre », « syncope » ou « hydrogène » sont souvent extrêmement pauvres et l'information contenue dans ces concepts ne nous permet pas de décider si le terme s'applique à une entité donnée ou pas (voir section 1.3). Non seulement nous ne serions pas en mesure de reconnaître si une maladie donnée est bien de l'arthrite, ou si un arbre qu'on nous montre est bien un hêtre, mais même si on nous disait que c'est bien de l'arthrite ou que ce qu'on nous montre est un hêtre, le nombre de choses que nous pourrions déduire au sujet de cette maladie ou de cet arbre ne serait guère supérieur à ce que nous pouvions déjà déduire auparavant. Les concepts sont généralement mis à l'oeuvre dans les processus déductifs. Ainsi un concept qui est pauvre ne nous aidera guère à en savoir davantage sur une chose que nous savons être une instance de ce concept.

Lorsque le concept associé par un agent A à un terme t est pauvre, on peut dire que A n'a qu'une *maîtrise imparfaite* du terme t . Evidemment, puisque une chose, y compris un concept, peut être *plus ou moins* pauvre, il s'ensuit que la maîtrise d'un terme va être *plus ou moins* imparfaite. D'ailleurs, il est loin d'être évident de savoir si la maîtrise d'un terme peut jamais être parfaite, au point d'exclure toute erreur d'application possible.

Aussi, si l'on conçoit les concepts comme des fichiers mentaux pour classer de l'information, comme nous avons suggéré de le faire, le fait qu'on puisse toujours mettre à jour et ajouter de l'information à un tel concept/fichier implique qu'il n'y a pas de borne supérieure à ce qui détermine la richesse dudit concept. Heureusement, la question de savoir si un terme est susceptible ou non d'une maîtrise parfaite s'avère sans pertinence pour ce qui nous préoccupe ici¹⁴.

La question qui nous importe est de connaître les rapports entre la maîtrise d'un terme et les phénomènes de déférence discutés auparavant. Des questions comme les suivantes se posent : Quel genre d'information doit-on pouvoir trouver dans un concept, associé par l'agent A au terme *t*, afin que A puisse déférer, délibérément ou par défaut, en utilisant *t* dans son discours ? Y a-t-il de l'information qui rende impossible la déférence, délibérée ou par défaut, lors de l'emploi du terme *t* ? Est-ce que la déférence épistémique est une conséquence nécessaire de l'usage d'un terme dont l'agent n'a qu'une maîtrise imparfaite ? Ou, au contraire, est-ce qu'une maîtrise parfaite (pour autant qu'elle puisse l'être) va nécessairement empêcher l'agent de déférer épistémiquement ?

En guise de réponse à ce genre de questions, nous soutenons que la maîtrise imparfaite est un phénomène qui doit être distingué des phénomènes de la déférence, que la déférence soit linguistique ou épistémique. En d'autres termes, quelle que soit la qualité ou la quantité de l'information contenue dans le concept (ou le fichier mental) qu'une personne associe à un terme donné, toutes les options suivantes restent ouvertes : la personne peut déférer linguistiquement par défaut, ou elle peut déférer délibérément à un dialecte contextuellement saillant, que ce soit ou non le dialecte dont le terme provient à l'origine ; de même, la personne peut déférer épistémiquement ou pas dans ce qu'elle affirme en employant ce terme.

4.2. Maîtrise imparfaite et déférence linguistique

Prenons le cas d'un médecin spécialiste des maladies articulaires. Le concept que ce docteur associe au mot « arthrite » est un concept aussi riche et déterminé que possible. Pourtant, même ce médecin défère de façon linguistique par défaut lorsqu'il parle de l'arthrite en français. La signification des termes que le médecin emploie est en effet fixée par les experts pour la communauté linguistique des francophones. Il se trouve que le docteur fait partie des experts. Mais en cas de désaccord entre plusieurs experts et lui-même, le docteur pourrait très bien accepter ce que pensent ses collègues et s'en remettre à eux pour fixer plus précisément l'extension du mot « arthrite ».

La maîtrise d'un terme est ainsi compatible avec la déférence par défaut. Mais est-elle également compatible avec la déférence délibérée ? La réponse est « oui ». Il suffit en effet de se rappeler l'exemple du rhumatologue spécialiste de l'arthrite qui souffre d'une inflammation des muscles des mollets. Ce médecin a une connaissance supérieure de ce que c'est que l'arthrite, et sa maîtrise du mot « arthrite » est aussi parfaite que possible. Cependant, cela ne l'empêche pas d'exploiter les circonstances, et notamment l'ignorance de l'infirmière, lorsqu'il dit de l'inflammation musculaire dans ses mollets, « C'est sans

¹⁴ De même, la question de savoir comment mesurer la richesse ou la pauvreté d'un concept est une question délicate. Nous pouvons nous passer de répondre à cette question pour deux raisons. D'abord, l'idée qu'un concept soit plus ou moins riche est suffisamment claire sur le plan informel pour qu'une définition formelle ne soit pas nécessaire. Et deuxièmement, la question de savoir comment mesurer la pauvreté ou la richesse d'un concept n'est pas immédiatement pertinente pour les questions qui nous préoccupent, comme nous pourrions le voir.

doute de l'arthrite ».

Inversement, la maîtrise imparfaite est compatible aussi bien avec la déférence par défaut qu'avec la déférence délibérée. Quelqu'un qui ne sait presque rien sur l'arthrite, et qui sait simplement que c'est une affection qui porte le nom d'« arthrite », peut employer ce mot pour dire des choses qui auront bel et bien une valeur de vérité. Il peut dire, par exemple, au sujet de telle ou telle personne « Elle souffre d'arthrite », et ceci sera vrai si et seulement si la personne en question souffre effectivement d'arthrite. Par ailleurs, quelqu'un qui ignore complètement ce qu'est l'arthrite peut employer le mot en indiquant clairement de qui il l'a appris, et en faisant en sorte que son intention d'utiliser le mot avec la signification que le mot a dans la langue source soit reconnue par ses interlocuteurs. L'on peut donc déférer délibérément quand on utilise un mot que l'on ne maîtrise pas.

4.3. Maîtrise imparfaite et déférence épistémique

Le degré auquel nous maîtrisons un terme donné ne peut ni nous forcer à déférer épistémiquement en utilisant le terme, ni nous en empêcher. Quelqu'un doté d'une maîtrise aussi parfaite que possible peut décider de déférer épistémiquement, comme nous avons pu le voir dans le cas de Naïma, la jeune physicienne qui décide de déférer à son supérieur et d'affirmer, malgré ses propres convictions, que la fusion à froid est impossible.

Cependant, le plus souvent, ceux qui ont une bonne maîtrise d'un terme ne vont pas déférer épistémiquement en l'utilisant, pourvu que leurs ressources épistémiques soient suffisamment bonnes. Et à l'inverse, il est vrai que, le plus souvent, ceux qui ne maîtrisent guère un terme donné, comme « myosite », ne se risqueront pas à produire sans justification des affirmations impliquant la myosite. Ainsi, si l'on affirme que Marc souffre d'une myosite, on le fera parce que quelqu'un d'autre, en qui on a confiance, l'aura préalablement dit, ou encore, parce qu'on l'aura lu dans le dossier médical de Marc. Dans la plupart des cas, on aura tendance à déférer épistémiquement lorsqu'on utilise un terme qu'on ne maîtrise pas. Mais rien ne force à le faire. Quelqu'un qui maîtrise mal le terme pourrait affirmer les mêmes choses – par exemple, que Marc souffre d'une myosite – sans déférer épistémiquement pour autant. Il est vrai que nous aurons du mal à trouver ses affirmations justifiées, mais justement, la possibilité d'affirmer quelque chose sans la moindre raison justificative montre que la question de savoir si une personne défère épistémiquement ou pas dépend avant tout de ses intentions. Quelqu'un qui n'a guère de justification pour affirmer telle ou telle chose peut cependant le faire, et le faire sans déférer. A l'inverse, quelqu'un qui possède les meilleurs justifications imaginables pour affirmer telle ou telle chose peut l'affirmer (et même affirmer le contraire), en déférant épistémiquement à la personne de son choix.

On pourrait croire que si une personne s'abstient de déférer épistémiquement en utilisant un terme qu'elle ne maîtrise pas, ses affirmations ne seront pas justifiées épistémiquement. Mais ce n'est pas toujours vrai. Même si l'on n'a qu'une maîtrise imparfaite d'un terme comme « myosite », on peut être justifié à affirmer certaines choses en employant ce terme. Par exemple, au sujet de la myosite, on pourra affirmer que c'est une affection qui s'appelle « myosite », que c'est une affection qu'on n'aimerait pas avoir, etc. Ces affirmations sont vraies et justifiées, elles peuvent toutes être produites sans déférer épistémiquement.

En bref, même s'il y a typiquement une corrélation entre la maîtrise imparfaite d'un

terme et la disposition à déférer épistémiquement, la déférence épistémique et la maîtrise imparfaite sont des phénomènes bien distincts qui ne sauraient se réduire l'un à l'autre.

5. Conclusion

Dans cet article, nous avons montré que les trois phénomènes suivants sont indépendants l'un de l'autre, même s'ils sont souvent présents ensemble : la déférence linguistique, la déférence épistémique et la maîtrise imparfaite.

La déférence linguistique concerne le sens des mots et leur emploi, tandis que la déférence épistémique concerne les raisons justificatives de nos énoncés. Au sein de la déférence linguistique, il faut distinguer la déférence par défaut (qui consiste dans le fait que les conditions de vérité de nos énoncés sont déterminées en fonction d'un paramètre de langue fourni par le contexte), et la déférence délibérée (qui se caractérise par l'intention qu'a le locuteur d'utiliser une expression de la façon dont elle est employée dans un idiolecte ou un dialecte particulier).

La déférence épistémique est différente de la déférence linguistique. Elle survient à chaque fois qu'une personne fonde, en partie ou en totalité, une de ses croyances ou un de ses jugements sur le jugement d'une autre personne.

La maîtrise imparfaite correspond au fait qu'un locuteur maîtrise mal le sens d'un terme. Elle est indépendante de la déférence épistémique : quel que soit notre degré de maîtrise d'un terme, nous pouvons, lorsque nous produisons un énoncé qui comprend ce terme, aussi bien choisir de déférer épistémiquement que de ne pas le faire. La maîtrise imparfaite est également distincte de la déférence linguistique, qu'elle soit délibérée ou par défaut.

Il est ainsi essentiel, quand on parle de déférence, de bien séparer ces différentes notions.

Bibliographie

- Bach K. (1988). « Burge's new thought experiment : back to the drawing room ». *Journal of Philosophy* 85, 88-97.
- Bilgrami A. (1992). *Belief and Meaning*. Oxford/Cambridge, Mass., Blackwell.
- Burge T. (1986). « Intellectual norms and foundations of mind ». *Journal of Philosophy* 83, 697-720.
- Burge T. (2004). « Individualism and the mental », in Heil J. (éd), *Philosophy of Mind. A Guide and Anthology*. Oxford University Press, p. 428-477.
- Chomsky N. (2000). *New Horizons in the Study of Language and Mind*, Cambridge University Press.
- Davis S. (2000). « Social externalism and deference », in Sperber D. (éd), *Metarepresentations. A Multidisciplinary Perspective*. Oxford University Press, p. 361-388.
- De Brabanter P. (2006). « Déférence sémantique », in Perrin L. (éd), *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, Université de Metz, collection Recherches Linguistiques, p. 379-406.
- De Brabanter P., Nicolas D., Stojanovic I. & Villanueva N. (2005). « Deferential Utterances ». En ligne sur www.intersdisciplines.org.
- Heil J. (ed.) (2004). *Philosophy of Mind. A Guide and Anthology*. Oxford, Oxford University Press.

- Jacob P. (2004). *L'intentionnalité. Problèmes de philosophie de l'esprit*. Paris, Odile Jacob.
- Liu JL. (2002). « Physical externalism and social externalism : are they really compatible ? ». *Journal of Philosophical Research*, 27.
- Loar B. (1990). « Personal References », in Villanueva E. (éd), *Information, Semantics and Epistemology*. Oxford, Basil Blackwell: 117-133.
- Ludlow P. (1995). « Social externalism and memory : a problem ? ». *Acta Analytica* 14, 67-76.
- Origgi G. (2004). « Croyance, déférence et témoignage ». In Pacherie E. & Proust J. (éds), *La Philosophie cognitive*. Paris, Éditions Ophrys, p. 167-183.
- Putnam H. (1975). « The meaning of 'meaning' », in *Mind, Language and Reality. Philosophical Papers, volume 2*. Cambridge University Press, p. 215-271.
- Putnam H. (1988). *Representation and Reality*. Cambridge, Mass., MIT Press, Bradford Books.
- Recanati F. (1997). « Can we believe what we do not understand ? ». *Mind and Language* 12, 84-100.
- Recanati F. (2000). *Oratio Obliqua, Oratio Recta : An Essay on Metarepresentation*. Cambridge, Mass., MIT Press.
- Recanati F. (2001). « Modes of presentation : perceptual vs. deferential », in Newen A., Nortmann U. & Stuhlmann-Laeisz R. (éds), *Building on Frege : New Essays on Sense, Content, and Concept*. CSLI Publications, p. 197-208.